

GROUPEMENT DES JARDINS FAMILIAUX DE RENENS

Procès-verbal

| | | |
|----------------------------|---|---------|
| Date de la séance : | Jeudi 26 mars 2015 à 19h00 | |
| Lieu : | Buvette de la Salle de spectacles - 1020 Renens | |
| Participants : | M. Jean-Marc Dupuis, Conseiller municipal de la Direction Bâtiments-Environnement | |
| | M. Alain Peneveyre, Chef du Service Environnement-Maintenance | |
| | M. Frédéric Schweingruber, Responsable environnemental | |
| | M. Alberto Mocchi, Président du Groupement des jardins familiaux de Renens | |
| | Mme Anabela Verdino, représentante du site "Aux Airelles" | |
| | M. Antonio Marra, représentant du site "Sous-Biondes II" | |
| | Mme Nadine Cherpit, représentante du site "Sous-Biondes II" | Excusée |
| | M. Pasquale Forgione, représentant du site "Aux Paudex" | |
| | M. Acacio Pinheiro, représentant du site "Aux Paudex" | |
| | M. Angelo Bistocchi, représentant du site "Sous-Biondes I" | |
| | M. Natale Volpi, représentant du site "Sous-Biondes I" | |
| | M. Richard Plocek, représentant du site "Au Château" | |
| | Mme Catherine Mérinat, représentante du site "Aux Baumettes" | |
| | M. José Dos Santos, représentant du site "Les Biondes" | |
| | M. Huseyin Kaplan, représentant du site "Au Simplon" | |
| | M. Claudio Monaco, représentant du site "Au Censuy" | |
| Présents : | Soixante-huit jardiniers | |
| Procès-verbal : | Mme Sophie Viande Bourassi, secrétaire | |

| | | |
|------------------------|---|--|
| Ordre du jour : | | |
| 1. | Accueil par M. Jean-Marc Dupuis, Conseiller municipal de la Direction Bâtiments-Environnement | |
| 2. | Signature de la liste des présences | |
| 3. | Adoption du procès-verbal de l'Assemblée du 27 mars 2014 | |
| 4. | Désignation des scrutateurs | |
| 5. | Rapport du Président, M. Alberto Mocchi | |
| 6. | Election du Président | |
| 7. | Election du représentant du site "Sous-Biondes I" | |
| 8. | Confirmation des représentants de sites | |
| 9. | Tri des déchets dans les jardins familiaux, présenté par M. Frédéric Schweingruber, Responsable environnemental | |
| 10. | Propositions individuelles et divers | |

| | | resp. | Délai |
|----|---|-------|-------|
| 1. | <p><u>Accueil par M. Jean-Marc Dupuis, Conseiller municipal de la Direction Bâtiments-Environnement</u></p> <p>M. Mocchi souhaite la bienvenue aux soixante-huit jardiniers présents et informe l'assemblée que M. Dupuis, retenu par d'autres séances, n'est pas certain de pouvoir être présent ce soir. Il transmet par l'intermédiaire de M. Mocchi ses remerciements et salutations ainsi que ceux de la Municipalité aux personnes présentes.</p> | | |
| 2. | <p><u>Signature de la liste des présences</u></p> <p>La signature de la liste des présences effectuée à l'entrée fait ressortir la participation de soixante-huit locataires des jardins familiaux de Renens. Sept personnes se sont excusées.</p> | | |
| 3. | <p><u>Adoption du procès-verbal de l'Assemblée du 27 mars 2014</u></p> <p>M. Mocchi soumet au vote le procès-verbal de la dernière assemblée. Celui-ci est adopté à l'unanimité, avec remerciements à son auteure.</p> | | |
| 4. | <p><u>Désignation des scrutateurs</u></p> <p>M. Mathez, jardinier du site "Sous-Biondes II" et M. Masala, jardinier du site "Aux Paudex" sont nommés scrutateurs pour l'assemblée.</p> | | |
| 5. | <p><u>Rapport du Président</u></p> <p>L'année 2014 a été calme, la météo maussade, et, dans l'ensemble, les choses se sont passées de manière cordiale.</p> <p>A l'occasion des trois à quatre visites par site effectuées dans le courant de l'année, M. Mocchi a constaté quelques règles non respectées, des problèmes de tri des déchets sur le site "Au Censuy", mais une assez bonne ambiance en général.</p> <p>Concernant le site "Au Château", la séance d'information organisée par la Commune a rassuré les jardiniers qui avaient quelques inquiétudes suite à l'incendie de la Grange.</p> <p>M. Mocchi rappelle que les représentants de sites sont bénévoles ; ils font un travail remarquable et méritent le respect. En effet, certains jardiniers se sont permis de leur manquer de respect allant jusqu'à proférer des insultes à leur rencontre, ce qui est inacceptable.</p> <p>Il profite de cette occasion pour informer les jardiniers que la Commune a inauguré en 2014 son premier potager urbain, à côté du Parc des Paudex. Il s'agit d'une petite parcelle de terrain mise à disposition gratuitement des habitants et gérée par leurs soins. L'expérience s'étant avérée positive, elle sera réitérée.</p> <p>Par ailleurs, M. Ali Korkmaz a déposé un postulat demandant la création d'un lieu de rencontre, type refuge, vers le site de "Sous-Biondes II". M. Korkmaz prendra la parole au point 10 de l'ordre du jour afin d'expliquer plus en détail sa demande.</p> | | |

| | <p>M. Mocchi remercie les jardiniers de leur présence et leur souhaite une bonne saison de jardinage.</p> <p>M. Dupuis rejoint l'assemblée et salue les personnes présentes. Il leur exprime sa reconnaissance quant au soin apporté à leur jardin. En effet, la Ville de Renens est reconnue pour la qualité de ses espaces verts résultant d'une volonté politique menée depuis de nombreuses années et dont les jardins familiaux font partie intégrante.</p> <p>Il remercie les représentants de site pour leur travail, pas toujours simple, et souhaite qu'en cas de problème entre jardiniers, ces derniers privilégient le dialogue afin d'éviter des conflits; l'un des buts du Groupement des jardins familiaux est de partager des espaces verts en toute amitié.</p> <p>M. Dupuis remercie également M. Mocchi pour son attachement au développement des espaces verts, même si la Commune, malgré sa petite taille, investit beaucoup en ce sens.</p> <p>M. Mocchi remercie la Municipalité et le Service Environnement-Maintenance, en particulier M. Peneveyre, pour leur engagement et leur travail.</p> | | | | | | | | | | | | | | | | | |
|--|--|--------------------|----------------------|-----------|--|-----------|---------------|---|-----------------|---------------|--|-----------------|---------------|------------------------|--------------|---------------|--|--|
| 6. | <p><u>Election du Président</u></p> <p>M. Mocchi étant d'accord de reconduire son mandat pour une année et n'ayant pas reçu d'autres propositions, il est réélu à l'unanimité, sans avis contraire, sous les applaudissements de l'Assemblée.</p> | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| 7. | <p><u>Election du représentant de site "Sous-Biondes I"</u></p> <p>Le Comité a reçu la démission de MM. Angelo Bistocchi et Natale Volpi. Ils sont remerciés pour leur excellent travail durant de nombreuses années sur le site "Sous-Biondes I", bien qu'ils soient locataires d'une parcelle sur le site "Aux Airelles".</p> <p>Pour les remplacer, M. Alexandre Pascoal est élu par applaudissement à l'unanimité, sans avis contraire.</p> | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| 8. | <p><u>Confirmation des représentants de sites</u></p> <p>La liste des membres du Comité pour la saison 2015-2016 s'établit donc comme suit :</p> <table border="1"> <thead> <tr> <th>Nom-prénom-adresse</th> <th>Représentant du site</th> <th>Téléphone</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Monsieur Alberto MOCCHI Rue de Verdeaux 14, 1020 Renens</td> <td>Président</td> <td>079 774 97 04</td> </tr> <tr> <td>Madame Nadine CHERPIT Rue du Lac 20, 1020 Renens</td> <td>Sous-Biondes II</td> <td>021 634 88 11</td> </tr> <tr> <td>Monsieur Antonio MARRA Rue du Simplon 32 B, 1020 Renens</td> <td>Sous-Biondes II</td> <td>021 635 65 50</td> </tr> <tr> <td>Madame Anabela VERDINO</td> <td>Aux Airelles</td> <td>021 636 14 03</td> </tr> </tbody> </table> | Nom-prénom-adresse | Représentant du site | Téléphone | Monsieur Alberto MOCCHI Rue de Verdeaux 14, 1020 Renens | Président | 079 774 97 04 | Madame Nadine CHERPIT Rue du Lac 20, 1020 Renens | Sous-Biondes II | 021 634 88 11 | Monsieur Antonio MARRA Rue du Simplon 32 B, 1020 Renens | Sous-Biondes II | 021 635 65 50 | Madame Anabela VERDINO | Aux Airelles | 021 636 14 03 | | |
| Nom-prénom-adresse | Représentant du site | Téléphone | | | | | | | | | | | | | | | | |
| Monsieur Alberto MOCCHI Rue de Verdeaux 14, 1020 Renens | Président | 079 774 97 04 | | | | | | | | | | | | | | | | |
| Madame Nadine CHERPIT Rue du Lac 20, 1020 Renens | Sous-Biondes II | 021 634 88 11 | | | | | | | | | | | | | | | | |
| Monsieur Antonio MARRA Rue du Simplon 32 B, 1020 Renens | Sous-Biondes II | 021 635 65 50 | | | | | | | | | | | | | | | | |
| Madame Anabela VERDINO | Aux Airelles | 021 636 14 03 | | | | | | | | | | | | | | | | |

| | | | |
|----|--|--|--|
| | <p>Ch. des Roses 10, 1020 Renens</p> <p>Monsieur Pasquale FORGIONE Aux Paudex 021 625 18 73 Ch. de la Roche 22, 1020 Renens</p> <p>Monsieur Acacio PINHEIRO Aux Paudex 021 624 44 68 Av. de Florissant 28, 1020 Renens</p> <p>Monsieur Alexandre PASCOAL Sous-Biondes I 021 635 20 51 Rue de Lausanne 61, 1020 Renens</p> <p>Monsieur José DOS SANTOS Les Biondes 021 636 45 72 Av. du 1er Mai 11, 1020 Renens</p> <p>Monsieur Richard PLOCEK Au Château 021 635 41 76 Ch. des Clos 7, 1020 Renens</p> <p>Monsieur Huseyin KAPLAN Au Simplon 078 683 36 48 Av. du Censuy 4, 1020 Renens</p> <p>Monsieur Claudio MONACO Au Censuy 078 735 38 46 Rue du Lac 20, 1020 Renens</p> <p>Madame Catherine MERINAT Aux Baumettes 079 637 94 56 Ch. de Belle Vue 2, 1020 Renens</p> | | |
| 9. | <p><u>Tri des déchets dans les jardins familiaux, présenté par M. Frédéric Schweingruber</u></p> <p>M. Mocchi donne la parole à M. Frédéric Schweingruber. Ce dernier salue l'assemblée et, tout en convenant que cet aspect n'est pas le plus intéressant du jardinage, explique au moyen de diapositives le tri des déchets en lien avec l'exploitation d'un jardin familial.</p> <p>Les principaux points abordés sont les suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> - communication par la Ville de Renens sur la question du tri des déchets par le biais, entre autres, de flyers dont certains sont traduits en dix langues - explications relatives à l'utilisation des sacs taxés (blancs) - explications relatives aux déchets encombrants - explications relatives aux déchets valorisables - rappel du règlement communal ainsi que du règlement du Groupement des jardins familiaux relatif au traitement des déchets - information quant aux déchèteries fixes et mobiles - photographies montrant des amas de déchets de toutes sortes déposés sur les sites des jardins familiaux <p>M. Schweingruber confirme que depuis l'entrée en vigueur de la taxe au sac, la Commune ne met plus à disposition des jardiniers une benne sur chaque site comme elle le faisait auparavant une fois par année. Il précise que certains sites sont équipés de conteneurs à déchets végétaux.</p> <p>M. Masala demande si les deux déchèteries fixes appartiennent à la Ville de Renens et pourquoi n'ont-elles pas les mêmes horaires d'ouverture ?</p> | | |

| | | | |
|-----|---|--|--|
| | <p><i>Réponse : la Ville de Renens est partenaire de ces déchèteries mais elles sont gérées par deux entités différentes.</i></p> <p>M. Schweingruber remercie les personnes présentes de leur attention et les informe que divers dépliants d'information ainsi que des cendriers de poche sont à leur disposition à l'entrée de la salle.</p> <p>M. Mocchi remercie M. Schweingruber pour sa présentation et émet une dernière recommandation aux jardiniers, soit de ne pas mettre de plastique dans les déchets végétaux.</p> | | |
| 10. | <p><u>Propositions individuelles et divers</u></p> <p>M. Mocchi donne la parole à M. Ali Korkmaz, lequel a déposé un postulat demandant la création d'un deuxième refuge sur le territoire renanais.</p> <p>M. Korkmaz explique en avoir discuté avec M. Dupuis, en charge du dicastère Bâtiments-Environnement, lequel s'est montré favorable au projet comme le Comité du Refuge de Renens.</p> <p>Le postulat demande la réalisation d'un refuge ou d'un abri avec commodités et cuisine, pouvant accueillir entre 40 et 50 personnes, destiné à l'organisation de fêtes de famille ou d'anniversaires par exemple. De plus, le postulat demande une construction en bois ou en paille s'avérant moins chère et plus écologique.</p> <p>L'idée est venue du constat que le Refuge de Renens est toujours occupé et que le quartier de Biondes ne dispose d'aucun lieu de rencontre pour ses habitants, contrairement au centre-ville disposant du CRA et au quartier de Florissant disposant de la Grange.</p> <p>Une Commission se réunira le 20 avril 2015 afin d'étudier cette demande et décider si oui ou non elle sera transmise à la Municipalité par le Conseil communal.</p> <p>M. Korkmaz remercie M. Mocchi pour son dynamisme et sa fibre écologique ainsi que les personnes présentes de leur attention.</p> <p>M. Mocchi informe l'assemblée que le Centre Technique Communal (CTC) a reçu un courrier de M. Michele Salerno, jardinier du site "Aux Paudex". Il fait lecture des quatre points soulevés par M. Salerno et il y répond comme suit :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Possibilité de transmettre les demandes et propositions individuelles par courriel en alternatif de l'écrit envoyé par poste (économie de frais, écologie, modernité) <p><i>Réponse : cela ne pose aucun problème, les demandes et propositions individuelles pourront également être transmises dès la prochaine Assemblée générale à : ctc@renens.ch</i></p> <ol style="list-style-type: none"> 2. Envoi du procès-verbal par courriel pour les jardiniers qui choisissent un moyen moderne, écologique et une limitation des frais pour sa commune | | |

Réponse : le procès-verbal pourra être téléchargé depuis le site internet de la Ville www.renens.ch et des exemplaires imprimés seront à disposition des jardiniers le jour de l'Assemblée générale

3. Enquête sur les émissions d'odeurs de vernis et d'acétone provenant de l'atelier de l'usine TESA, voisin des jardins "Aux Paudex 12"

Réponse : suite à cette remarque, le CTC a pris contact avec l'usine TESA, ses responsables sont étonnés des nuisances relatives car leurs installations sont aux normes et agréées par le Service Cantonal concerné.

M. Masala demande si des analyses ont été faites ?

M. Peneveyre répond que le CTC n'a pas commandé d'analyses. Elles sont effectuées par le Canton, ces installations étant sous son contrôle; aucun risque pour la santé n'a été relevé.

M. Mocchi précise aux jardiniers concernés qu'il ne faut pas hésiter à écrire au Canton.

M. Masala souhaite que le CTC rédige le courrier à adresser au Canton qui sera signé par tous les jardiniers qui le souhaitent.

M. Mocchi répond qu'un modèle de lettre leur sera transmis.

4. Projection d'ombre des arbustes/haie du voisin Prilléran sur les parcelles EST au fond des jardins familiaux "Aux Paudex" : quels sont les règlements cantonaux en matière de distance d'arbuste en limite de propriété ?

M. Mocchi donne la parole à M. Peneveyre, lequel a trois informations à transmettre aux jardiniers :

- site "Au Censuy", pour les locataires qui ne seraient pas encore venus chercher les nouvelles clés de l'édicule, elles sont à leur disposition à la réception du CTC
- Mme Hemma Devries, Association des Jardins de Quartier, vous prie d'excuser son absence et vous informe que l'Assemblée générale de l'Association aura lieu le 20 juin 2015
- L'eau sera remise en fonction dans chaque site des jardins familiaux durant la semaine du 30 mars au 3 avril 2015

M. Mathez demande quelle est l'initiative du CTC par rapport au stationnement abusif sur les places réservées aux jardiniers dans les sites "Les Biondes" et "Sous-Biondes II" ?

M. Dos Santos, représentant du site "Les Biondes", signale que des jardiniers d'autres sites stationnent sur les places réservées aux jardiniers du site "Les Biondes".

M. Nigro se plaint que les places de parc sont toujours occupées.

M. Mocchi répond que ces places sont privées, la police ne peut pas intervenir

| | | |
|---|--|--|
| <p>et malgré des contrôles privés plus fréquents, ces derniers ne sont pas suffisants.</p> <p>M. Mathez signale que des jardiniers font des copies de leur autorisation.</p> <p>M. Mocchi informe l'assemblée qu'il a écrit une lettre à la Municipalité et transmettra sa réponse aux jardiniers en temps utile.</p> <p>M. Dupuis revient sur le postulat déposé par M. Korkmaz concernant la création d'un deuxième refuge en précisant que la première étape consiste en la réunion d'une Commission chargée d'étudier cette demande. Selon ses conclusions, elle sera ou pas transmise par le Conseil Communal à la Municipalité. Il ne faut donc pas s'attendre à voir des travaux débiter dans les prochaines semaines.</p> <p>Plus personne ne demandant la parole, M. Dupuis remercie M. Schweingruber pour sa présentation. Il remercie également au nom de la Municipalité les jardiniers pour le travail accompli et clôt l'Assemblée.</p> | | |
|---|--|--|

La séance est levée à 20h10.

La Secrétaire

Sophie Viande Bourassi

Renens, le 20 avril 2015